



Procès-verbal 132^{ème} assemblée printemps 2019

1. Accueil et bienvenue

Le Président Eric Epiney ouvre cette assemblée à 19h30 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le Président rappelle l'ordre du jour et demande son approbation.

L'assemblée accepte l'ordre du jour à l'unanimité.

3. Admissions, démissions et liste des présences

Le Président demande à chacun de signer la liste des présences. Il informe que les membres suivants sont excusés : Jean-Daniel Bertholet, Frédéric Hostettler, Rosmarie et Patrick Jacquemard, Claude Piazzini, Marc-René Christen, Aurèle Spertini, Willy Reverchon, Pierre-Alain Ravussin, Julie Poivey, Ruth Erissmann, Etienne Miéville, Bertrand Guillaume-Gentil, Stéphanie Meylan, Nexhmedin Ajvazi, Nicolas Bovet, Léléo, Frédéric et Marine Laforge. Il demande à l'Assemblée si quelqu'un d'autre a été oublié.

Ce n'est pas le cas.

Eric Epiney annonce la venue de nouveaux membres: Olivier Anex, Denis Meylan, Guy Wagner, Esther Rehacek, Claude Piazzini et François Turk. Il informe également que les deux membres-amis Willy Reverchon et Jean-Pierre Jaques ont demandé à devenir membre. Membres-amis : Anja Meylan, Stéphanie Meylan, Celio Ferreira, Susanne Rehacek, André Wagner, Luc-Antoine Badoux, Christian Pletscher. Il demande à l'assemblée de formellement valider leur adhésion.

L'assemblée accepte ces nouveaux membres par applaudissements et leur souhaite la bienvenue.

Les membres Gérard Lovey, Timothée Collomb, Fabrice Grandjean et membres-amis Christian Bolomey ont démissionné.

4. Approbation du procès-verbal, AG 2018

Tous les membres ont reçu le PV de l'AG générale 2018. Le Président demande son acceptation.

Le PV est accepté à l'unanimité.

5. Réponse interpellation P.-H. Conod, (voir PV 2018, point 7)

José Basset a pris contact avec Bénévolat-Vaud. Cette association reconnue d'utilité publique, a pour mission de promouvoir et de soutenir les associations. En résumé :

« L'Assemblée générale charge le Comité/Caissier de la gestion de la société/comptabilité. L'AG décharge le Comité/Caissier et reprend la responsabilité. La décharge n'exempt pas de poursuites pénales ultérieures si le Comité/Caissier ont enfreint la loi. Pour une société à but non lucratif comme la nôtre, cette décharge est un moyen de remercier le Comité/Caissier. L'article 65 du code civil indique la compétence de l'assemblée générale en matière de

contrôle et une de ses attributions est la décharge du caissier ». Le Président demande si ces informations sont en ordre pour tous les membres.

Pas de complément demandé par l'assemblée qui accepte les explications.

6. Rapport du Président

Eric Epiney lui semble que l'année a bien commencé, les colonies de notre rucher école se portent bien, une seule colonie était orpheline. Avec l'aide d'un membre, Pierre Pitteloud, une reine provenant de l'apidéa a été introduite, malheureusement elle n'a pas été acceptée. Avec l'aide de son fils, notre Président a réuni la colonie orpheline avec le noyau de réserve.

Cette année, la section d'Orbe a été désignée pour participer au concours du rucher. Ismail Boükli se montre intéressé. Eric s'occupera de transmettre les coordonnées à la SAR.

7. Nomination du Comité

Le Comité se représente au complet.

Le comité est réélu par applaudissement

Eric Epiney, notre Président, confirme sa retraite pour la prochaine assemblée générale 2020. Au total il aura été 14 ans au comité dont 10 en tant que Président. Différents contacts ont été pris et Jean-Luc Tourn a confirmé son intérêt à venir au comité au printemps 2020.

8. Rapport du caissier

Notre caissier Stéphane Beney présente les comptes. L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 1'433.86 pour le compte de la société. Concernant le rucher urbabeille, il reste un solde de 2'361.35 sur le compte. La vente du miel aux Sonnaillies a permis de faire un don de CHF 400.- à l'association de Jean-Daniel Bertholet au Burkina Faso. Les finances de la société sont très saines avec un patrimoine s'élevant à plus de CHF 16'000.-. Eric Epiney informe que dès CHF 20'000.-, la société devra payer un impôt. Il demande à l'assemblée d'accepter un budget de CHF 2'500.- pour l'achat de 5 ruches qui remplaceront les anciennes au rucher école. Des contacts ont déjà été pris avec la fondation Perceval, qui œuvre en faveur d'enfants et d'adultes en situation de handicap.

L'assemblée valide ce budget à l'unanimité.

9. Rapport des vérificateurs

Aline Puga et Sarah Chappuis se sont réunis le 18 mars 2019 au domicile du caissier. Au vu de ce qu'ils ont constaté lors de la vérification des comptes, ils proposent à l'assemblée d'accepter les comptes 2018-2019 et remercient Stéphane pour l'excellente tenue de ses comptes.

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes 2018-2019 et donne décharge au caissier.

10. Nomination des vérificateurs

Sarah Chappuis, rapporteuse, Brahim Ajvazi, aide-rapporteuse et Régis Mauerhofer en tant que suppléant sont nommés.

L'assemblée les remercie par applaudissements.

11. Cotisation 2019

Le comité propose à l'assemblée de laisser les cotisations inchangées.

L'assemblée accepte à l'unanimité de ne pas changer les cotisations.

12. Rapports FVA et Assemblée SAR

Eric Epiney résume brièvement l'assemblée de la FVA par :

- La démission d'André Pasche

- Quentin Voellinger qui a repris la présidence
- Christine Golay quittera le comité et sa fonction en 2020
- Sylvain Uldry de la société de la haute-Broye est élu au comité
- 2 initiatives fédérales sur lesquelles les Suisses devront se prononcer « eau propre » et « futur 3, pour une Suisse libre de pesticides »
- Les commandes d'acaricide faite par internet bénéficieront d'un rabais de 5%
- Les polos blancs sont disponibles pour CHF 20.00.

Pierre Guignard relate la séance orageuse de la SAR et déplore au final le fort retard que cela a engendré sur le programme et notamment sur la présentation de Jean-Claude Gerber et son magnifique ouvrage sur les papillons du Jura.

Notre Président informe que les 2 rapports seront disponibles sur le site internet de la société.

13. Rapport inspecteur

Brahim Ajvazi résume la situation comme suit :

- 25% de perte sur le cheptel vaudois en 2018
- Petit coléoptère : pas sur le territoire Suisse. La situation en Italie semble se stabiliser.
- Frelon asiatique : est très proche de la Suisse dans les régions jurassiennes, baloises et genevoises. Pas de présence encore décelée en Suisse
- Loque américaine : des zones d'interdiction existent dans le Gros-de-Vaud et le Jura-Nord-vaudois. Le site du canton de vaud renseigne sur les différentes communes concernées : www.vd.ch/themes/population/veterinaires-et-animaux/apiculture/. Dans tous les cas, chaque déplacement doit être annoncé à l'inspecteur avant le déplacement, même les ruchettes apidea
- Loque européenne : plus de restriction actuellement
- Feu bactérien : pas de restriction dans le canton de Vaud
- Numéro de rucher : c'est l'apiculteur qui doit lui-même s'organiser pour que son numéro soit visible sur son rucher. Le numéro du rucher est transmis par le service vétérinaire cantonal
- Brahim informe également que c'est possible d'utiliser l'application Bee Traffic. C'est même bien pour lui car ainsi il a un historique des déplacements.
- Les contrôles de production primaires inopinés des ruchers par l'inspectorat vont se généraliser
- Paperasserie apicole : le registre des colonies ainsi que le journal des traitements doit être conservé 3 ans au minimum

14. Contrôle du miel

Le contrôle de l'exploitation pour être labélisé est valable 4 ans par contre il faut s'annoncer chaque année.

Brahim est remercié par applaudissements.

15. Rapport conseiller apicole

Eric Epiney informe sur la nouvelle fiche d'apicervice concernant la transhumance. Il s'occupe cette année de 2 classes de 10 débutants avec l'assistance de C. Meystre et J. Stocker.

16. Activités 2019

Le programme des activités pour l'année a été distribué par courrier ou par mail aux membres. Eric Epiney donne quelques détails concernant la visite du rucher qui aura lieu chez Aurèle Spertini à Baulmes le 4 mai prochain.

Le cours de greffage organisé par la FVA aura lieu par beau-temps le 10 mai et sera organisé par Myriam Buchs pour notre région. Notre société sera à nouveau présente à la Fête de la Nature.

Des activités sur le stand ainsi que plusieurs visites du rucher-école seront organisées. José Basset sollicitera par mail les membres afin d'avoir du soutien. Eric informe que 2 demi-journées organisées par la FVA sont planifiées (concept varroa le 22 juin et produits de la ruche le 21 septembre). La société tiendra un stand aux Sonnaillies (18 au 20 octobre).

Le vendredi est réservé pour urbabeille. Le samedi c'est Stéphane Beney qui sera présent et le dimanche Eric Epiney. La location du stand est de CHF 50.- par jour. Celui qui occupe le stand le dimanche devrait idéalement également s'occuper de la ruchette transparente. La location en est réduite à CHF 20.-. Le miel vendu doit être labellisé. Isuf, Nedj et Brahim Ajvazi seront prioritaires pour 2020. Si plusieurs membres seraient intéressés, une solution devra être trouvée pour satisfaire tous les membres (tirage au sort, tournus planifié, autres).

Après l'assemblée d'automne programmée le 8 novembre prochain à Essert-Pittet, une conférence d'Apiservice sera faite sur la « mini-plus » par M. Glanzmann.

17. Remise diplôme et Médaillon SAR

Le Président félicite Bernard Panchaud pour ses 40 ans en tant que membres de la SAR et lui remet un médaillon et son diplôme. Bernard Panchaud se remémore sa première expérience apicole, par bise noire. Le lendemain lors d'un cours, il a eu beaucoup de peine à masquer ses 13 piqures sous ses lunettes de soleil. 1976, abondance de miel avec la sécheresse. Il envoie en message d'encouragement aux débutants et conclut en remerciement le comité.

L'assemblée applaudit Bernard... et le comité.

18. Echange de vue sur l'hivernage

En 2018 Apiservice a envoyé 2 messages d'alerte. Le premier concernant des ruches infestées de varroas à la sortie de l'hiver, dû certainement à des traitements non effectués ou fait au mauvais moment. Le deuxième concernant une recommandation qu'il y ait 20 kg de réserve de nourriture dans la ruche soit environ 4 cadres plein, ceci pour éviter la famine.

Eric explique qu'il a hiverné avec succès ses nucléis dans un caisson en bois.

Régis Mauerhofer parle de l'Apps de l'EPFL qui aide à compter les varroas.

P.-H. Conod informe réduire fortement son cheptel et met en vente ses colonies avec ruches. C'est aussi possible de garder l'emplacement de son rucher.


Pierre-Alain Ravussin a transmis des nouvelles par mail : il fait savoir que ses 6 colonies ont passé l'hiver sans nourrissage supplémentaire. Pas de pertes et la première visite de printemps révèle la présence de 2 à 5 cadres de couvain, avec encore bien des réserves.

19. Divers et propositions individuelles

En remplacement de la fumée pour visiter ses ruches, Régis Mauerhofer imbibe des linges de 2-3 gouttes d'huile essentielles de girofle. Myriam relève le fait que les huiles essentielles sont lipophiles et se lient facilement avec la cire. Comme Régis, elle met les linges dans une boîte hermétique pour bien les laisser s'imprégner de l'odeur.

Le Président demande si un membre souhaite prendre la parole. Il informe que la séance sera suivie par une présentation sur la formation de paquets d'abeilles. A 21h30, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Pour la société d'apiculture de l'Orbe



José Basset
Secrétaire